



Agence pour l'Évaluation de  
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

**Évaluation du *cluster* « Philosophie, Éthique et Sciences des religions »  
2015-2016**

**RAPPORT D'ÉVALUATION**

**Université catholique de Louvain (UCL)**

**Bachelier et master en Philosophie**

**Bachelier en Sciences religieuses**

**Master en Éthique**

**Master en Études bibliques**

**Master en Sciences des religions**

**Master en Théologie**

Comité des experts :

M. Patrick SAVIDAN, président

M. Bernard BAERTSCHI, M. André BIRMELÉ, M. Patrice BOLLON,  
M. Erwan CHARLET, Mme Nathalie FRIEDEN, Mme Solange LEFEBVRE,

Mme Carole TALON-HUGON, experts.

**4 mai 2016**

## INTRODUCTION

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2015-2016 à l'évaluation du *cluster*<sup>1</sup> « Philosophie, Éthique et Sciences des religions ». Dans ce cadre, le comité des experts susmentionné<sup>2</sup>, mandaté par l'AEQES et accompagné par un membre de la Cellule exécutive, s'est rendu les 30 novembre, 1<sup>er</sup> et 2 décembre 2015 à l'Université catholique de Louvain (UCL) pour évaluer les programmes suivants :

- le bachelier et le master en Philosophie,
- le bachelier en Sciences religieuses,
- le master en Éthique,
- le master en Études bibliques,
- le master en Sciences des religions,
- le master en Théologie.

Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du rapport d'autoévaluation rédigé par l'entité et à l'issue des entretiens et des observations réalisés *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les membres du personnel enseignant, les étudiants et anciens étudiants, les membres du personnel administratif et technique, et les représentants du monde professionnel qui ont participé aux entretiens et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience. Ainsi, au cours de sa visite d'évaluation, le comité a eu l'occasion de s'entretenir avec 61 membres du personnel, 34 étudiants, 7 diplômés et 7 représentants du monde professionnel.

L'objectif de ce rapport est de faire un état des lieux des forces et points d'amélioration des programmes évalués, et de proposer des recommandations pour aider les entités à construire leur propre plan d'amélioration. Il reprend la structure du référentiel AEQES<sup>3</sup> en cinq critères, sur lequel les entités se sont basées pour mener leur autoévaluation.

Après avoir présenté l'établissement, le rapport examine successivement :

- la démarche qualité et la gouvernance (critère 1) ;
- la pertinence du programme (critère 2) ;
- la cohérence interne du programme (critère 3) ;
- l'efficacité et l'équité (critère 4) ;
- l'autoévaluation et analyse SWOT (critère 5).

---

<sup>1</sup> Un *cluster* est un regroupement de programmes évalués ensemble par l'AEQES, conformément au plan décennal des évaluations. En ligne : [http://www.aeqes.be/calendrier\\_intro.cfm](http://www.aeqes.be/calendrier_intro.cfm) (consulté le 15 mars 2016).

<sup>2</sup> La composition du comité des experts et un bref *curriculum vitae* de chacun de ses membres sont disponibles sur : [http://aeqes.be/experts\\_comites.cfm](http://aeqes.be/experts_comites.cfm) (consulté le 15 mars 2016).

<sup>3</sup> AEQES, *Référentiel d'évaluation AEQES*, 2012, 4p. et AEQES, *Référentiel et guide de rédaction et d'évaluation*, 2012, 62 p. En ligne : [http://www.aeqes.be/infos\\_documents\\_details.cfm?documents\\_id=246](http://www.aeqes.be/infos_documents_details.cfm?documents_id=246) (consulté le 15 mars 2016).

## PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'Université catholique de Louvain (UCL) est issue de la partition de l'Université de Louvain, fondée en 1425, en deux universités : l'une néerlandophone (KUL) et l'autre francophone (UCL). Elle est implantée sur les sites de Louvain-la-Neuve (siège social), Bruxelles, Mons, Tournai et Charleroi.

Elle compte 14 facultés qui proposent 42 bacheliers, 87 masters, 63 masters complémentaires, ainsi que de nombreux certificats.

En 2014, le personnel académique de l'université comptait 1605 personnes (660 ETP, équivalent temps plein) ; le personnel scientifique, 668 personnes (520 ETP) ; et le personnel administratif, technique et de gestion, 1518 personnes (1300 ETP)<sup>4</sup>.

La faculté de Philosophie, arts et lettres, de laquelle relève une partie des programmes évalués, comporte 12 commissions de programmes, responsables de la gestion des programmes de 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles. Parmi celles-ci, l'école de Philosophie organise le bachelier et les masters 60 et 120 en Philosophie ainsi que le master en Éthique. La faculté de Théologie organise le bachelier en Sciences religieuses, les masters 60 et 120 en Théologie, le master en Sciences des religions et le master en Études bibliques.

La répartition des étudiants dans ces cursus en 2013-2014 était la suivante<sup>5</sup> :

<i>bacheliers</i>	<i>2013-2014</i>
bachelier en Philosophie	54
bachelier en Sciences religieuses	20

<i>masters</i>	<i>2013-2014</i>
masters en Philosophie	42
master en Éthique	10
master en Sciences des religions	19
masters en Théologie	47
master en Études bibliques	7

<sup>4</sup> Source : CRef, Annuaire statistique 2014.

<sup>5</sup> *Ibid.*

## Critère 1

**L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes.**

Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement

Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme

Dimension 1.3 : Élaboration, pilotage et révision périodique du programme

Dimension 1.4 : Information et communication interne

### CONSTATS ET ANALYSE

- 1 Le système de gouvernance mis en place par l'UCL correspond à un ensemble hiérarchisé d'organes d'avis, de décision et d'exécution. Ces organes se situent tant au niveau de l'université qu'au niveau des entités constitutives. Chaque instance a des attributions et des responsabilités propres, ce qui assure la cohérence de la politique d'ensemble et permet de tenir compte des spécificités du terrain. Les entités ont établi des commissions de programme qui contribuent à leur pilotage en fournissant des avis relatifs à leur élaboration et à leur révision, à la gestion de leur qualité et à leur suivi.
- 2 Les questions relatives à la gouvernance se posent de manières différentes selon les entités considérées, leurs statuts n'étant désormais plus les mêmes. L'intégration de l'école de Philosophie dans l'ensemble plus vaste de la faculté de Philosophie, arts et lettres entraîne des avantages, mais peut également susciter des problèmes nouveaux pour l'entité. Cela peut conduire à envisager ce type d'intégration comme un risque. Cette intégration a pu ainsi entraîner pour l'école de Philosophie une perte relative en termes de visibilité et, sur le plan de sa gestion, de proximité et de souplesse ; autant de points qui paraissent requérir une attention continuée tout le temps que durera la transition entendue au sens large. L'intégration d'une entité est un processus lent qui suppose discussions et ajustements, ainsi que des adaptations réciproques. Les acteurs ont à cet égard semblé bien disposés ; le comité estime en particulier qu'il a été judicieux de nommer comme vice-doyen un membre de l'école de Philosophie. En Théologie, le statut facultaire a été maintenu.
- 3 Le comité souhaite souligner les mérites de l'approche de la qualité institutionnelle fondée sur une vision très intégrée qui permet de ne pas faire de la qualité l'apanage d'un seul service. Cela se traduit notamment par une primauté accordée à une approche *bottom-up* qui s'appuie sur ce qui existe. Cette souplesse et ce pragmatisme dans l'approche qualité donnent aux parties prenantes le temps de s'adapter ; ce qui *in fine* permet de mieux intégrer l'ensemble des parties prenantes à la démarche.
- 4 Le *Louvain Learning Lab* (ex-Institut de pédagogie universitaire et des multimédia) propose une série d'outils aux facultés et des interventions à la demande (formation à l'évaluation des acquis d'apprentissage, évaluation approfondie et personnalisée d'un enseignement, etc.).
- 5 Le comité juge extrêmement précieux la collecte de données et le *benchmarking* interne (sur la question de l'emploi, de la mobilité internationale des étudiants...), mais regrette que ces données soient encore trop peu mobilisées au niveau des programmes évalués.
- 6 Le comité relève un bon niveau de communication des services centraux vers les entités (informations sur le décret Paysage, notamment). La communication au sein des facultés – en partie facilitée par les petits nombres d'étudiants concernés – fonctionne bien, ce en dépit de quelques flottements dans les informations communiquées aux étudiants (possibilité de doctorat en Sciences des religions, accès à l'agrégation pour les étudiants du master en Éthique...).

- 1 Le comité recommande aux équipes de solliciter davantage les services proposés par l'UCL, notamment par l'Administration de l'enseignement et de la formation ; ceux-ci peuvent être adaptés aux besoins des différentes disciplines. Dans le même ordre d'idées, les données collectées et la pratique du *benchmarking* au niveau de l'établissement constituent des outils précieux pour l'évaluation et l'évolution des pratiques. Le comité invite les parties prenantes à en faire un usage plus constant.

## Critère 2

### L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme.

Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence du programme

Dimension 2.2 : Information et communication externe

#### CONSTATS ET ANALYSE

- 1 Le comité tient à souligner tout d'abord la grande pertinence des programmes. Celle-ci est notamment assurée par une réelle articulation des programmes avec la recherche, par l'appartenance des enseignants à des équipes de recherche, par une implication directe des laboratoires au niveau des masters et par une riche activité de publication.
- 2 Le comité relève cependant quelques difficultés pour certaines finalités de master. Il note ainsi l'absence de finalité didactique dans les masters en Éthique et en Sciences des religions, alors que ces masters correspondent à des besoins sociétaux bien identifiés (cours de religion / futur cours de philosophie et citoyenneté) et aux aspirations des étudiants. La finalité didactique du master en Philosophie est peu dotée, alors que l'ouverture du nouveau cours de philosophie et citoyenneté dans l'enseignement primaire et secondaire va développer un besoin fort de didactique pour former les professeurs qui enseignent déjà, les futurs enseignants, les inspecteurs... Certaines finalités spécialisées pourraient être plus étroitement définies en fonction d'une analyse des débouchés possibles, lesquels ne se limitent pas, et de loin, aux seules activités d'enseignement et de recherche.
- 3 Le fait de devoir travailler à moyens constants pèse lourdement sur la capacité des équipes à réviser en profondeur, *a fortiori* à refonder leurs programmes. On l'observe notamment pour le master en Éthique qui n'a pu être constitué, pour l'essentiel, qu'à partir de cours empruntés à d'autres programmes. À un niveau plus général, des remises à plat s'avèrent parfois nécessaires, lesquelles peuvent inviter à la réorientation thématique de certains cours dans une perspective « programme ». À titre d'exemple, les réflexions en cours sur le bachelier en Sciences religieuses semblent emprunter cette voie et doivent être encouragées.
- 4 Dans l'ensemble, l'offre de formation est remarquablement riche, par le jeu des mineures, des finalités, des nombreuses passerelles et des multiples certificats. Le corollaire de cette richesse est une charge de travail assez lourde pour les étudiants (redondances, nombre de cours et d'examens parfois trop importants – par exemple, en 2<sup>e</sup> année de bachelier en Sciences religieuses). Cette richesse induit aussi un risque, qui est de diviser le faible nombre d'étudiants entre un grand nombre de filières. Cela pourrait avoir un impact négatif sur la dynamique pédagogique et rendre difficile, pour les enseignants, de faire face au surcroît de travail que cela entraîne pour piloter efficacement cette diversité. Victime de cette surcharge peut-être, ou pour d'autres raisons qu'il conviendrait d'identifier, le master en Éthique semble souffrir d'un pilotage insuffisant.
- 5 Le comité a jugé au terme des entretiens que la place réservée à l'apprentissage des langues étrangères (anglais, néerlandais, allemand) est insuffisante dans les programmes, notamment au niveau des masters où elles pourraient faire l'objet d'un enseignement plus spécialisé.
- 6 Le comité a observé une certaine résistance à la mobilité internationale. Plusieurs facteurs peuvent sans doute l'expliquer. Le manque de compétences linguistiques en est un possible ; peut-être aussi le fait que la composition des groupes d'étudiants est elle-même assez internationale. C'est évidemment le cas du master Erasmus Mundus en Philosophie, qui crée un lien très fort entre différentes universités ; mais ça l'est aussi pour le master en Théologie.

- 7 Le comité a jugé extrêmement intéressante l'idée de faire de la philosophie et des sciences religieuses un passage obligé pour tous les étudiants de l'UCL, à travers les cours de service. Dans un esprit de soutien de ces disciplines, il estime que ce service à la communauté éducative devrait être rendu plus visible (dans les statistiques étudiantes des entités desservant la communauté universitaire, qui pourraient, par exemple, comporter des indicateurs permettant de mesurer l'importance des disciplines philosophiques dans l'université). Dans le même ordre d'idées, le dynamisme des équipes de l'école de Philosophie et de la faculté de Théologie, se manifeste notamment par le nombre de certificats qu'elles animent. Il serait souhaitable que ce dynamisme soit mieux valorisé par l'institution.
- 8 Sur le plan de la communication externe, l'intégration de l'école de Philosophie à la faculté de Philosophie, arts et lettres se traduit par une perte relative de visibilité.

### *RECOMMANDATIONS*

- 1 Le comité recommande de mieux faire profiter encore l'enseignement, en Philosophie et en Éthique notamment, des recherches qui se font à l'UCL, en particulier dans le domaine des philosophies ou pensées extra-occidentales.
- 2 Le comité suggère de recourir aux services du LLL pour le développement des finalités didactiques. Concernant la finalité didactique du master en Philosophie, le comité suggère aussi d'inviter les personnes qui font déjà de la philosophie dans les écoles secondaires afin de travailler avec elles pour revoir complètement et approfondir la formation des futurs enseignants. Concernant les masters en Éthique et en Sciences des religions, qui ne comportent pas de finalité didactique, le comité recommande une mobilisation autour du décret relatif aux « titres requis » afin que ces masters soient reconnus, notamment pour dispenser le nouveau cours de philosophie et citoyenneté qui sera créé prochainement dans l'enseignement secondaire supérieur officiel.
- 3 Les masters à finalité spécialisée (cf. les finalités spécialisées des masters en Philosophie et en Éthique) devraient être articulés à une analyse plus poussée des besoins socio-professionnels. Dans ces masters, il pourrait être intéressant d'offrir aux étudiants la possibilité de faire des stages (de plusieurs semaines), voire d'articuler ceux-ci à leur travail en vue du mémoire. Cette dernière initiative pourrait, sans dénaturer le caractère libre et critique des études de philosophie ou d'éthique, en renforcer la nature potentiellement pratique.
- 4 Le comité recommande de renforcer les liens avec les milieux socio-professionnels, en développant notamment les relations avec les anciens étudiants. Les compétences acquises susceptibles de favoriser l'insertion professionnelle pourraient être mieux identifiées et valorisées, au plus grand bénéfice des étudiants et des employeurs potentiels. Dans le bachelier en Philosophie, la création de mineures croisant, par exemple, la philosophie avec le droit, l'économie ou la gestion, pourrait rencontrer cette demande d'une plus grande professionnalisation.
- 5 Le comité recommande de faire un point approfondi sur l'enseignement très diversifié de l'éthique à l'UCL et d'essayer de mettre en place des niveaux de collaboration plus soutenus (le projet de cadastre éthique / bioéthique est, à cet égard, une bonne chose). Cela devrait aussi être l'occasion de décider rapidement de l'avenir du master 120 en Éthique : faut-il le supprimer ou le transformer (master complémentaire ; finalité dans le master de Philosophie, etc.) ?
- 6 Le comité recommande de veiller à ce que les langues étrangères continuent à être enseignées, d'une manière spécialisée en lien avec les disciplines, au niveau des masters.
- 7 Pour améliorer la mobilité internationale des étudiants, le comité suggère de consulter les étudiants sur le type de destinations qui pourraient les intéresser, de désigner un correspondant Erasmus aux niveaux des deux facultés et au niveau de l'école de Philosophie.

- 8 Le comité suggère de communiquer plus fortement sur les disciplines proposées par l'école de Philosophie, sans attendre la nouvelle version du site internet de l'UCL ; de développer les identités disciplinaires (pages dédiées, liens avec les sites de recherche, mise en avant de liens avec différents secteurs professionnels ...) ; et d'affecter des moyens humains (jobs étudiants, webmaster...) pour s'assurer que les sites soient régulièrement actualisés.

### Critère 3

#### L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de son programme.

Dimension 3.1 : Les acquis d'apprentissage du programme

Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage

Dimension 3.3 : Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés

Dimension 3.4 : Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés

#### CONSTATS ET ANALYSE

- 1 Le comité constate que les acquis d'apprentissage des programmes sont décrits selon des approches différentes et complémentaires. Ces diverses approches témoignent de l'évolution de la réflexion sur l'enseignement durant ces dernières années. La traduction de ces évolutions dans les descriptions de cours (cahiers des charges) reste encore un peu inégale : les cahiers des charges de certaines activités d'enseignement ne sont en effet pas remplis ou manquent un peu de clarté.
- 2 Les programmes proposent des contenus pertinents pour les disciplines concernées ; ils couvrent les bases et offrent de réelles possibilités d'approfondissement.
- 3 Les activités d'apprentissage sont variées, progressives et tendent à faire une place plus importante à l'initiative des étudiants à mesure que ceux-ci avancent dans leur formation.
- 4 Ces qualités sont d'autant plus louables que toutes les créations de programmes se font à moyens constants. Or chacun sait combien il est difficile de créer un programme cohérent s'il faut composer avec les cours existants, mutualisés entre différents programmes, s'adressant à différents publics. À ce titre, le comité relève une certaine tension, pour certains cours, entre l'ouverture à des publics non spécialisés et la volonté de maintenir un haut niveau d'exigence pour l'enseignement dispensé.
- 5 Le comité a constaté un sérieux problème de répartition des crédits ECTS entre les différents cours des programmes.

Pour préciser ses analyses concernant le critère 3, le comité propose quelques remarques plus spécifiques à certains programmes :

- 6 Au niveau du bachelier en Philosophie, des redondances sont parfois remarquées dans l'organisation générale de la formation. Certaines ont pu être corrigées mais non pas toutes. Il arrive que certaines années, des auteurs classiques soient étudiés dans plusieurs cours en même temps, tandis que d'autres, non moins classiques, ne soient jamais abordés. Le comité a relevé l'aspiration des étudiants à bénéficier de cours approfondis sur un auteur ou sur une œuvre. De manière générale, il pourrait être intéressant de s'attacher à diversifier les méthodes pédagogiques et d'encourager encore plus fortement la maîtrise des opérations propres au travail de la pensée.
- 7 Au niveau du master en Philosophie, le comité a constaté que le mémoire pourrait être mieux anticipé en amont. La mise à jour de la liste des enseignants et de leurs spécialités permettrait aux étudiants de mieux repérer les thèmes possibles et les enseignants susceptibles de les accompagner dans leur travail. De même, une communication plus soutenue ou plus adaptée encadrant cette activité (concernant le séminaire de méthodologie, le calendrier...) serait utile.
- 8 Le master en Éthique paraît rencontrer plus de problèmes. L'identité et les finalités de cette formation restent très indéterminées et probablement trop nombreuses au vu du nombre d'étudiants. Il en résulte un grand manque de lisibilité. Le comité constate également qu'il ne permet pas l'accès à l'agrégation. Cela peut sembler d'autant plus étonnant que sa thématique d'ensemble correspond assez bien aux champs que pourrait couvrir le futur enseignement de philosophie et citoyenneté dans le secondaire. Ces

problèmes expliquent peut-être en partie les difficultés de recrutement que rencontre ce programme. Ce master requiert de manière urgente d'être repensé et réformé, peut-être par une spécification plus marquée en lien avec des disciplines telles que le droit, l'économie ou la gestion par exemple.

- 9 Dans le master en Sciences des religions a été développée une approche académique et non confessionnelle. Des questionnements utiles concernant le positionnement théorique de l'objet sont soulevés à partir du fait du pluralisme religieux et, sur le plan méthodologique, à partir de l'articulation entre étude des religions et approches en sciences humaines des religions.
- 10 Le comité a constaté le rythme et le nombre important des évaluations dans les masters en Théologie et en Études bibliques.

#### *RECOMMANDATIONS*

- 1 Concernant la traduction des différentes activités d'apprentissage en compétences et acquis d'apprentissages dans les cahiers des charges, le comité estime que les disciplines auraient besoin d'être soutenues techniquement pour mener à bien cette tâche.
- 2 Une harmonisation de la politique en matière de crédits ECTS faciliterait l'interdisciplinarité ainsi que la mobilité des étudiants et simplifierait la lecture des schémas d'ensemble.
- 3 En philosophie, le comité suggère la mise en place d'un vrai séminaire de méthodologie pour accompagner la rédaction du mémoire de master.
- 4 Un travail de réflexion gagnerait à être rapidement mené pour redéfinir l'identité du master en Éthique. Cela impliquerait de mener une réflexion sur les possibilités d'insertion professionnelle offertes aux étudiants, d'envisager la possibilité d'intégrer des stages dans la formation, de réexaminer le rôle éventuel de ce master dans la formation des enseignants du futur cours de « philosophie et citoyenneté ».
- 5 Un travail de redéfinition de l'identité et du positionnement du master en Sciences des religions pourrait également être engagé. Il serait alors possible d'examiner l'opportunité d'un équilibre un peu différent entre les approches socio-historiques et le reste de la formation. Le comité s'est demandé dans quelle mesure il ne serait pas judicieux de créer, dans ce domaine, une finalité didactique.
- 6 Le comité invite les équipes en charge des masters en Théologie et en Études bibliques à diversifier les modes d'évaluation et à restreindre le nombre de contrôles.

#### Critère 4

##### L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de son programme.

Dimension 4.1 : Ressources humaines

Dimension 4.2 : Ressources matérielles

Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants

Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage du programme

#### CONSTATS ET ANALYSE

- 1 La compétence et le dévouement des équipes sont manifestes et déterminent largement l'efficacité des programmes. Le comité a pu constater un bon niveau de coopération au sein des équipes et une grande disponibilité, très appréciée des étudiants.
- 2 Parce que le staff administratif est relativement peu nombreux, il peut en résulter des surcharges lors d'absences non remplacées. C'est notamment le cas pour la faculté de Théologie. S'agissant de l'école de Philosophie, le problème se pose en des termes un peu différents, puisqu'elle bénéficie de ce point de vue de son intégration à la faculté de Philosophie, arts et lettres (tout en perdant un peu au passage en termes de souplesse et de proximité).
- 3 La politique de recrutement des enseignants est adaptée et permet d'attirer des personnes compétentes extérieures à l'UCL, qu'elles viennent de la Fédération Wallonie-Bruxelles ou d'ailleurs. L'UCL favorise la formation continue de ses enseignants et la recherche par l'octroi de congés sabbatiques.
- 4 Pour les étudiants, le comité constate une grande variété de supports de cours ; une bibliothèque très bien fournie, agréable et axée sur l'enseignement et la recherche ; un accès à des salles informatiques bien équipées.
- 5 En attendant le déménagement du musée, la faculté de Théologie semble être à l'étroit dans ses locaux.
- 6 L'université, la faculté et les programmes ont mis en place de nombreux dispositifs d'aide à la réussite. Ces dispositifs, qui tiennent compte de la diversité des profils étudiants, accordent une attention soutenue aux difficultés liées à la transition entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur.
- 7 Le comité a constaté l'absence d'un cadre permettant un suivi des contacts avec les anciens étudiants.
- 8 Le développement de la didactique pourrait susciter des besoins de recrutement dans ce champ.

#### RECOMMANDATION

- 1 Le comité préconise un meilleur suivi de l'insertion professionnelle des anciens de l'UCL, lequel suivi pourrait apporter nombre d'informations utiles à l'élaboration de programmes d'enseignement plus efficaces dans l'optique d'une meilleure insertion professionnelle.

## Critère 5

**L'établissement/l'entité a établi l'analyse de son programme et construit un plan d'action visant son amélioration continue.**

Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation

Dimension 5.2 : Analyse SWOT

Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi

### *CONSTATS ET ANALYSE*

- 1 Les acteurs se sont prêtés à l'exercice de façon sincère et très proactive. L'autoévaluation a été menée de façon précise et lucide.
- 2 Le processus aurait sans doute pu être un peu plus inclusif : les services administratifs, les étudiants, les diplômés auraient pu être plus impliqués (ce problème de participation n'est pas spécifique à l'exercice d'autoévaluation, mais semble correspondre à la faible participation des étudiants aux différentes instances démocratiques de l'institution et des entités évaluées – conseils et commissions – dans lesquels des places leur sont pourtant prévues). Le comité note néanmoins l'effort qui a été fait vis-à-vis des étudiants : à défaut d'obtenir qu'ils participent aux réunions préparatoires, leurs avis ont été sollicités par écrit. Reste que si la consultation ne s'est pas faite de manière formelle dans le cadre du processus d'autoévaluation, le comité a repéré des convergences entre les différentes parties prenantes sur le diagnostic.
- 3 Le rapport propose une analyse intéressante des forces et des faiblesses. Le comité regrette d'autant plus que le plan d'action qui en a été tiré demeure, pour sa part, un peu trop général.

### *RECOMMANDATION*

- 1 Le comité recommande de préciser le plan d'action et désigner des correspondants pour chacune des opérations envisagées.

## **CONCLUSION**

Les entités ont mené un travail d'autoévaluation approfondi qui leur a permis d'identifier avec précision les forces de leurs programmes et les points qui appellent des améliorations. Le contexte budgétaire très contraint et le fort niveau d'interdépendance de certains programmes limitent les possibilités réelles d'innovation. Il est donc tout à fait remarquable que les équipes aient néanmoins réussi à faire évoluer leurs offres de formation. L'intégration de l'école de Philosophie à la nouvelle faculté de Philosophie, arts et lettres est encore récente, mais tout semble indiquer que celle-ci pourra ouvrir de nouvelles opportunités, notamment en termes de partenariats. Il serait regrettable cependant de tourner le dos aux collaborations qui, dans l'ancienne configuration, ont fait leurs preuves.

D'importants chantiers se profilent, et en particulier ceux que ne manqueront pas d'ouvrir la création d'un enseignement de « philosophie et citoyenneté » dans le secondaire. D'autres sont plus anciens et méritent une attention soutenue, par exemple celui de l'insertion professionnelle des étudiants. Les programmes évalués sont tout à fait en mesure d'investir ces chantiers avec succès et d'en tirer des solutions adaptées à leur public étudiant et à leur tradition, pour peu, toutefois, que la définition de ces programmes, notamment en éthique mais aussi en philosophie, soit ré-abordée, ainsi que nous l'avons précédemment noté, de façon plus ouverte, pratique et volontaire.

La politique de l'UCL en matière de gestion de la qualité a semblé au comité tout à fait adaptée au contexte institutionnel. Sa souplesse et son pragmatisme, associés au souci de partir des attentes et des besoins qui s'expriment sur le terrain, crée de bonnes conditions de collaboration. Le comité a apprécié notamment que la standardisation des approches puisse ne pas faire barrage à une adaptation en fonction des spécificités des demandes. Dans un tel contexte, le comité a estimé que les entités concernées par l'évaluation gagneraient à recourir plus systématiquement aux services institutionnels pour obtenir de ceux-ci le soutien technique qui leur permettrait d'atteindre plus efficacement (et plus rapidement) les objectifs qu'elles se sont donnés.

## EN SYNTHÈSE

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Système de gouvernance en place</li> <li>⇒ Approche qualité institutionnelle</li> <li>⇒ Centre de soutien à la pédagogie universitaire (LLL)</li> <li>⇒ Institutionnalisation d'une collecte de données et d'un <i>benchmarking</i> interne</li> <li>⇒ Communication interne</li> <li>⇒ Articulation recherche / enseignement</li> <li>⇒ Richesse de l'offre de cours</li> <li>⇒ Cours de service dans toute l'université</li> <li>⇒ Variété et progressivité dans les activités d'apprentissage</li> <li>⇒ Implication et disponibilité des équipes</li> <li>⇒ Politique de recrutement</li> <li>⇒ Bibliothèque, salles informatiques</li> <li>⇒ Dispositifs d'aide à la réussite</li> <li>⇒ Qualité de l'autoévaluation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Pertinence des finalités spécialisées / inexistence de finalités didactiques dans certains masters</li> <li>⇒ Pilotage du master en Éthique</li> <li>⇒ Langues étrangères, mobilité internationale des étudiants</li> <li>⇒ Visibilité de l'école de Philosophie</li> <li>⇒ Description des acquis d'apprentissage pour les différentes activités d'apprentissage des programmes (cahiers des charges)</li> <li>⇒ Charge de travail pour les étudiants dans certaines filières</li> <li>⇒ Tension dans certaines activités liée à l'hétérogénéité des publics</li> <li>⇒ Révision / création de programmes à moyens constants</li> <li>⇒ Suivi de l'insertion professionnelle des diplômés</li> <li>⇒ Plan d'action</li> </ul>

Opportunités	Risques
<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Création d'un cours / éducation de philosophie et citoyenneté dans l'enseignement primaire et secondaire</li> </ul>	

Récapitulatif des recommandations
<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Solliciter davantage les services proposés par l'UCL, notamment par l'Administration de l'enseignement et de la formation ; faire un usage plus constant des données collectées et de la pratique du <i>benchmarking</i> existant au niveau de l'établissement</li> <li>⇒ Recourir au service du LLL pour le développement des finalités didactiques</li> <li>⇒ Articuler la création de masters à finalité spécialisée à une analyse plus poussée des besoins socio-professionnels</li> <li>⇒ Renforcer les liens avec les milieux socio-professionnels ; mieux identifier et valoriser les compétences acquises susceptibles de favoriser l'insertion professionnelle des diplômés</li> <li>⇒ Veiller à ce que les langues étrangères continuent à être enseignées au niveau des masters</li> <li>⇒ Améliorer la mobilité internationale des étudiants</li> <li>⇒ Renforcer la visibilité de l'école de Philosophie</li> <li>⇒ Achever la traduction des différentes activités d'apprentissage en compétences et acquis d'apprentissages ; soutenir les disciplines techniquement pour mener à bien cette tâche</li> <li>⇒ Harmoniser la politique en matière de crédits ECTS associés aux différentes activités d'apprentissage</li> <li>⇒ Améliorer le suivi de l'insertion professionnelle des diplômés</li> <li>⇒ Préciser le plan d'action et désigner des correspondants pour chacune des opérations envisagées</li> </ul>

### Recommandations spécifiques à certaines filières

- ⇒ Éthique : Faire un point approfondi sur l'enseignement très diversifié de l'éthique à l'UCL et essayer de mettre en place des niveaux de collaboration plus soutenus à travers l'institution ; décider rapidement de l'avenir du master 120 en Éthique ; mener un travail de réflexion pour redéfinir l'identité du master, incluant les possibilités d'insertion professionnelle offertes aux étudiants ; envisager la possibilité d'intégrer des stages dans la formation et de réexaminer le rôle éventuel de ce master dans la formation des enseignants du futur cours de « philosophie et citoyenneté »
- ⇒ Philosophie : Envisager la création de mineures croisant, par exemple, la philosophie avec le droit, l'économie ou la gestion ; mettre en place un séminaire de méthodologie pour accompagner la rédaction du mémoire ; revoir complètement la finalité didactique et approfondir la formation des futurs enseignants
- ⇒ Sciences des religions : Redéfinir l'identité et le positionnement du master ; examiner l'opportunité d'un rééquilibrage entre les approches socio-historiques et le reste de la formation ; envisager la création d'une finalité didactique
- ⇒ Théologie et Études bibliques : Diversifier les modes d'évaluation et restreindre le nombre de contrôles

**UCL**

**Université  
catholique  
de Louvain**

Évaluation du *cluster*  
**Philosophie, Éthique et  
Sciences des religions**  
2015-2016

**Droit de réponse de l'établissement évalué**

*Commentaire général éventuel :*

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Nom, fonction et signature de l'autorité académique  
dont dépend le département

Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice)  
de l'autoévaluation

Pour FIAL :  
Pr. Philippe Hiligsmann, doyen



Pour TECO  
Pr. Éric Gaziaux, doyen



Pour EFIL :  
Pr. Nathalie FROGNEUX



Pour TECO  
Pr. André WÉNIN

